

DÉCISION 555 / 2024

RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC LE JURY BADMINTON CLUB SUR DES CRENEAUX EXCEPTIONNELS.

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18^{ème} Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

DÉCIDONS :

De signer l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec le Jury Badminton Club sur des créneaux exceptionnels.

Fait à Metz, le 25 NOV. 2024 -

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20241125-Decis555-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny

AVENANT 1

Par la présente, l'Eurométropole de Metz octroie à l'association utilisatrice une mise à disposition d'espaces du complexe sportif du Val Saint Pierre à titre exceptionnel en complément des créneaux dont elle dispose.

COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE"
Fiche d'attribution de créneaux exceptionnel
Saison 2024-2025

ATTRIBUTAIRE : Jury Badminton Club

REPRESENTE PAR : Monsieur Yannick SCHNEIDER – Président

JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION :

- | | | | |
|-------------------------|---------------|-----------|--------------|
| • 1er DECEMBRE 2024 | 08H00 à 18H00 | Badminton | Grande salle |
| • 18 et 19 JANVIER 2025 | 07H00 à 20H00 | Badminton | Grande salle |
| • 12 FEVRIER 2025 | 08H30 à 17H30 | Badminton | Grande salle |
| • 23 MARS 2025 | 08H00 à 18H00 | Badminton | Grande salle |

ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION :

X	Grande salle
	Salle de Danse
	Dojo
	Salle de Tennis
X	Bar
X	Douches-vestiaires, nombre.....
	Vestiaires arbitres
	Salle de réunion (15 places)
	Tableau d'affichage
X	Club house
	Autres équipements :

NOMS ET QUALIFICATIONS DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX CI-DESSUS :

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

- 01/12/2024: C CAPONE (Capitaine d'équipe)
JM PARISOT (Dirigeant JBC)
- 18 et 19/01/2025: Y SCHNEIDER (Dirigeant JBC)
JM PARISOT (Dirigeant JBC)
- 12/02/2025: JM PARISOT (Dirigeant JBC)
X non encore désigné
(Entraîneur responsable technique)
- 23/03/2025: M. TOMCZAK (Capitaine d'équipe)
JM PARISOT (Dirigeant JBC)

COMMENTAIRES :

Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.

Fait à Metz, en deux exemplaires, le **25 NOV. 2024** -

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR
Maire de Saulny

Pour le Jury Badminton Club
Le Président



Yannick SCHNEIDER